

Madame la DASEN, Mesdames et Messieurs les membres du CSA SD,

Après la répartition des insuffisants moyens et l'excès de fermeture de divisions dans le département, le CSA du jour va étudier les suppressions et créations de postes, ainsi que les compléments de service. Suppressions et compléments de service dépendent directement des fermetures de classes mais également d'une proportion d'HSA qui est en augmentation et conduit parfois à prévoir que certain·es collègues aillent compléter leur service dans un autre établissement alors qu'il y a des heures supplémentaires dans la discipline. Concernant les collègues, les textes « choc des savoirs » ne sont toujours pas parus au BO et les DHG qui présentent des répartitions prévoyant des groupes en 6ème et 5ème n'ont actuellement aucune légitimité.

Nous déplorons les suppressions de postes dans de nombreux établissements, accompagnées ou non de mesures de carte scolaire. Cette année encore, 17 de nos collègues de l'enseignement général, technologique ou professionnel, vont perdre leur poste sans garantie d'affectation près de leurs espérances. Soit 10 de plus que l'an dernier...

Faute de postes suffisants dans certaines disciplines, des collègues en poste courent le risque de devenir ou redevenir TZR.

Les documents préparatoires à ce CSA font aussi apparaître de trop nombreux compléments de service - 126 contre 120 l'an dernier- qui pèsent lourd sur les conditions de travail déjà impactées par les nombreuses HSA dans un contexte de rémunération dégradée. Les collègues continuent de refuser très massivement le pacte. La FSU continue de réclamer l'abandon du Pacte et son redéploiement vers une revalorisation sans contrepartie. Par ailleurs, la revendication de la revalorisation du point d'indice pour tous les fonctionnaires est toujours d'actualité. Vous comprendrez Madame le DASEN que la FSU s'oppose aux préconisations ministérielles de suppression de postes. Vos propositions de postes partagés et les trop nombreux BMP - 26 cette année, 27 l'an dernier, 12 il y a 2 ans- correspondant à des services complets impacteront de nombreux collègues et de nombreux élèves de notre département dans le second degré.

Le manque de postes vacants, les nombreux BMP 18h, les 17 mesures de carte scolaire vont avoir un impact très important sur le manque de mobilité dans le département , fragilisant d'autant plus l'attractivité du métier.

Ce n'est pas la baisse démographique qui génère des suppressions de postes : c'est le refus, pour l'heure, d'engager une politique budgétaire ambitieuse pour le service public d'éducation. C'est le refus de faire réussir les élèves en améliorant les taux d'encadrement dans les collèges et lycées publics. Pour la FSU, l'amélioration des conditions de travail de toutes et tous passe nécessairement par une réduction significative des effectifs dans les classes et des recrutements à la hauteur des besoins, ce qui implique d'améliorer en urgence l'attractivité de nos métiers et de revaloriser les salaires de toutes et tous sans contrepartie.

Nous appelons donc à un rassemblement mardi 18 mars à 9h devant la préfecture.

Pour la délégation FSU : Marlène Bordessoules, Camille Sabathé, Damien Masson et Nicolas Fayemendy

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping strokes that form a stylized, somewhat abstract shape, likely representing the name of one of the signatories mentioned in the text.